

Félix Tshisekedi déclaré président

RDCongo

- La Cour constitutionnelle a confirmé la victoire de Félix Tshisekedi
- Martin Fayulu, arrivé en tête selon la plupart des chiffres publiés, revendique la présidence.
- Une délégation de l'Union africaine a annulé sa visite prévue ce lundi à Kinshasa

La Cour constitutionnelle a confirmé les résultats de la Ceni

Il était près de minuit quand les juges de la Cour constitutionnelle sont apparus devant les caméras de la Radio télévision nationale congolaise (RTNC). Les réseaux Internet, coupés depuis le 31 décembre, venaient d'être réactivés par tous les opérateurs. *"Dès lors, on avait compris que Tshisekedi serait confirmé et que le grand show devait être diffusé devant le public le plus large possible, même au-delà de nos frontières"*, explique un habitant de Lubumbashi, trop heureux *"d'être de retour dans la civilisation"*, selon ses mots en retrouvant sa connexion.

Depuis jeudi soir, le 17 janvier, le doute planait pourtant sur le comportement de la Cour constitutionnelle après l'appel de l'Union africaine, par l'entremise de son actuel président, le Rwandais Paul Kagame, de suspendre la proclamation des résultats de l'élection du 30 décembre dont les résultats ont été jugés publiquement douteux par l'institution.

Vendredi, Kinshasa envoyait une fin de non-recevoir et expliquait que sa justice était indépendante et n'avait pas à se plier aux diktats de l'Union africaine.

Pied de nez aux pays de la région

Quelques heures plus tard, samedi en milieu de journée, alors que la délégation des responsables de l'Union africaine s'annonçait pour lundi avec dans

ses rangs le Rwandais Kagame, le Sud-Africain Ramaphosa, l'Angolais Lourenço et le Tchadien Deby, les greffes de la Cour constitutionnelle "placardaient" que celle-ci allait se réunir à partir de 15 heures pour se prononcer sur les recours introduits notamment par le candidat Martin Fayulu, présenté comme le deuxième de cette présidentielle par la commission électorale nationale indépendante (Ceni) et loin devant tous les autres candidats selon les chiffres obtenus par les milieux catholiques et corroborés par divers instituts.

La journée sera rythmée par moult rumeurs et d'innombrables coups de téléphone entre les divers chefs d'État de la région. Finalement, peu avant minuit, les juges de la Cour constitutionnelle commençaient la lecture de leurs travaux qui aboutissaient au rejet des recours introduits par la Dynamique de l'opposition et Martin Fayulu. Félix Tshisekedi était confirmé comme le vainqueur de ce scrutin.

Sans attendre, Martin Fayulu se présentait comme le vrai président de la RDC, appelant le peuple à ne pas respecter le *"candidat désigné par le pouvoir"* et appelant à *"des manifestations pacifiques dans tout le pays"*.

Dimanche dans la journée, les premiers messages de félicitations sont arrivés (Burundi, Tanzanie, Afrique du Sud), peu nombreux, chez Tshisekedi. La délé-

gation de l'Union africaine a annoncé en début de soirée que la visite de la délégation de haut niveau était annulée. *“La démocratie n'est pas un luxe qui ne serait pas disponible pour le peuple congolais”*, lance, dépité, un opposant qui explique : *“On a fait le tour de toutes les voies légales...”*

H. Le.

“Je me considère désormais comme le seul président légitime de la République démocratique du Congo.”

Martin Fayulu

Candidat de la plateforme
Lamuka

Martin Fayulu n'est pas Étienne Tshisekedi

Évocation Hubert Leclercq

Le 20 janvier 2012, il y a 7 ans jour pour jour, Étienne Tshisekedi, le père de l'actuel nouveau président, qui avait refusé la victoire attribuée par la Ceni à Joseph Kabila, annonçait qu'il allait former son propre gouvernement après s'être autoproclamé président de la République démocratique du Congo.

Ce jour-là, un vendredi, Étienne Tshisekedi s'était adressé à quelques journalistes dans sa propriété de Limete (quartier de Kinshasa) alors que de nombreux autres avaient été empêchés d'entrer dans la parcelle de l'opposant par les forces de l'ordre.

Face aux médias, quelque peu fatigué mais combatif, le vieil homme annonçait qu'il allait former un gouvernement *“la semaine prochaine”* et qu'il prévoyait *“un recensement général de la population avant des élections locales et ensuite nationales”*.

Étienne Tshisekedi justifiait alors sa position par le rejet des résultats de l'élection présidentielle du 28 novembre 2011. Un scrutin qui le classait deuxième derrière le chef de l'État sortant Joseph Kabila. Dans la foulée, Étienne Tshisekedi annonçait qu'il considérait *“nulles les élections législatives”* qui s'étaient tenues en même temps et dont les résultats n'étaient pas encore connus.

À l'époque, l'opposant dénonçait de nombreuses ir-

régularités lors de ces élections. Des irrégularités soulevées aussi par des missions d'observation nationales et internationales, mais aussi par l'Église catholique.

D'autres opposants, dont le président du Sénat Léon Kengo Wa Dondo, avaient proposé une table ronde pour tenter de mettre les acteurs politiques autour de la table. Une proposition immédiatement rejetée par Étienne Tshisekedi.

Ce qui a changé

Évidemment, les similitudes sont nombreuses entre la situation d'Étienne Tshisekedi en 2012 et celle de Martin Fayulu en 2019, mais les différences sont aussi de taille.

Première différence essentielle : Martin Fayulu n'est pas le candidat d'un parti mais d'une plateforme électorale (Lamuka) dont le pré carré ne se limite pas à quelques provinces mais est confortablement installé dans l'ensemble du pays. S'il ne dispose pas d'une image d'opposant aussi marquée sur la scène internationale que celle du “Sphinx de Limete”, Martin Fayulu n'est pas “le poids plume” que le régime Kabila a voulu vendre au lendemain de sa désignation comme candidat unique de l'opposition, le 11 novembre dernier.

Dans les faits, et sa campagne l'a démontré, son poids est bien plus important que celui d'Étienne Tshisekedi qui, lui, n'était pas parvenu à former des alliances avec d'autres opposants qui comptent (le mariage avec Vital

Kamerhe, évoqué un temps en 2011, n'a jamais pu se concrétiser, essentiellement pour des problèmes d'ego entre ces deux hommes).

Des chiffres et des évêques

Ensuite, en 2011, l'Église catholique avait été plus timorée pour faire valoir les résultats qu'elle avait obtenus et qui démontraient que Joseph Kabila n'était peut-être pas le lauréat de ce scrutin.

Pourquoi ce changement d'attitude ? Parce que la victoire de Martin Fayulu est écrasante. Ses deux principaux concurrents (Félix Tshisekedi et Emmanuel Ramazani) mis ensemble sont bien loin derrière lui. Une avance qui démontre la popularité du candidat mais, surtout, le rejet des deux autres camps. Un rejet qui, si ces deux camps devaient malgré tout se retrouver associés au pouvoir, pourrait être la cause d'une explosion de violence crainte par tout un sous-continent.

Enfin, l'Église catholique ne veut pas prendre le risque d'apparaître comme complice du pouvoir. Certains lui ont reproché son silence ou en tout cas son manque de détermination à faire entendre la voix des urnes en 2011, d'autres critiques se sont jointes à ce mouvement en décembre 2016 lors des accords de la Saint-Sylvestre, signés sous l'égide des évêques de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), qui ont permis à Joseph Kabila de gagner finalement deux ans à la tête de l'État en toute inconstitutionnalité. Les évêques catholiques avaient donc promis qu'on ne les y reprendrait plus.

La peur d'un continent

Le poids électoral du candidat de Lamuka, porté par sa popularité mais aussi par des parrains qui comptent

en RDC et dans la région (Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba ou Mbusa Nyamwisi) et les chiffres scientifiquement démontrés par l'Église catholique et d'autres observateurs ont contraint les voisins de la RDC à bouger.

Force est de reconnaître que certains acteurs de cette pièce régionale ne sont pas des parangons de démocratie. Mais tous ont compris le risque que faisait courir ce passage en force du pouvoir face au rejet massif du peuple congolais. Qui plus est, l'attelage qui se prépare à gouverner le pays semble bien bancal avec un président drapé de ses oripeaux et un pouvoir législatif entre les mains du clan kabiliste malgré la défaite à la présidentielle. Comment expliquer dans les provinces que les élus sont les gens les plus rejetés ?

L'Union africaine a frappé du poing sur la table jeudi 17 janvier en expliquant ses "doutes" sur les résultats annoncés du scrutin et en appelant la justice congolaise à suspendre la proclamation des résultats. Elle a ainsi démontré que Kinshasa avait franchi une ligne rouge qui mettait en danger la stabilité de tout un continent.

En 2011, Étienne Tshisekedi n'avait pas introduit de recours contre les décisions de la Ceni. Fayulu, lui, l'a fait et a permis de démontrer ainsi son sens de la légalité et a poussé, dans le même temps, la Cour constitutionnelle à apparaître comme un organe pour le moins... peu indépendant. Il a ainsi démontré que tout recours est impossible face à un pouvoir qui se moque d'un peuple, manipule les urnes et la justice.

Ce 20 janvier 2019, Martin Fayulu a marché dans les pas d'Étienne Tshisekedi en affirmant qu'il se présentait comme le vrai président élu, mais la démarche n'a pas le même goût parce que le président Kabila, quoi qu'il arrive, ne sera plus à la tête du pays demain. Et ça, c'est une autre différence essentielle.

Martin Fayulu
n'est pas
"le poids
plume"
que le régime
Kabila a voulu
vendre.

Félix Tshisekedi : un brave homme si faible

Congo-Kinshasa La Cour constitutionnelle l'a proclamé Président ce dimanche.

Portrait Marie-France Cros

Un corps grand et massif, surmonté d'une bonne "bouille": la silhouette de gros nounours de Félix Tshisekedi a fait le tour des médias de la planète. Il rallie désormais à lui tous les membres de l'UDPS – même les dissidents du parti qui le regardaient de haut il y a peu – et la grande majorité des Lubas du Kasai, ethnie des Tshisekedi, qui juge son heure enfin venue après avoir été si longtemps écartée du pouvoir. La Cour constitutionnelle l'a proclamé dimanche à l'aube Président élu, malgré les doutes exprimés par l'Union africaine, vendredi, quant à la conformité des chiffres officiels avec les votes émis.

La victoire de Félix Tshisekedi est en effet contestée par les résultats électoraux compilés par les observateurs de la Conférence épiscopale et de la société civile, ainsi que par une "fuite" à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Qu'importe! Celui que l'humoriste ouest-africain Mamane appelle "le Président négocié" sera officiellement investi mardi à Kinshasa. Le quinquagénaire tirera-t-il parti de la fonction pour faire avancer le Congo sur la voie du développement? Ou se contentera-t-il de distribuer des postes aux siens?

Félix Tshisekedi est né le 13 juin 1963. Il a grandi dans le luxe des élites dont faisait partie son père Étienne, qui sera un des principaux collaborateurs de Mobutu. Le nouveau chef d'État du Congo a passé la majeure partie de sa vie en Belgique. "Il est très sympa!", dit à *La Libre Belgique* un Congolais de Bruxelles qui connaît "Félix" depuis les années 1980. "Il parle à tout le monde. En général, il tente de calmer les esprits. Mais il n'a pas d'analyses, ni d'idées politiques. Son père l'a d'ailleurs longtemps tenu à

l'écart des responsabilités." Mise à l'écart confirmée, au micro de la BBC, par Albert Moleka, qui fut le chef de cabinet de Tshisekedi père de 2008 à 2014: "Étienne Tshisekedi ne cachait pas ses doutes au sujet des capacités de son fils."

Ouvert et fêlard

De fait, ce n'est qu'en 2008, à 45 ans, que Félix décroche un poste de cadre dans l'UDPS: secrétaire national pour les Relations extérieures. Belgo-Congolais, Laurent Mutambayi, conseiller communal N-VA à Molenbeek, l'a alors aidé à rencontrer des politiciens et journalistes belges. "Il était très ouvert, moins intransigent que son père", raconte-t-il. Ouvert, mais peu constant: rien ne semble être sorti de ces prises de contact.

Selon notre source congolaise de Bruxelles, le "Vieux" ne confiait pas de responsabilités à Félix "pour ne pas qu'on dise que l'UDPS était une affaire familiale. Et aussi parce que Félix n'était pas pris au sérieux". Ce dernier a en effet une réputation de fêlard dans la communauté congolaise de Bruxelles.

En 1980, les relations entre Tshisekedi père et Mobutu se distancient. En 1982, le premier participe à la création du parti UDPS, ce qui est interdit sous le régime de parti unique. À partir de l'année suivante, et jusqu'en 1990, Étienne Tshisekedi connaît plusieurs relégations au village pour l'en punir, alors que sa famille se réfugie en Belgique en 1985. Les premières années sont difficiles, financièrement, pour Maman Marthe et ses cinq fils. C'est un ami belge qui paie les factures. Cela s'améliorera au début des années 1990.

"En Belgique, Félix n'a jamais vraiment travaillé; il avait seulement des petits jobs", poursuit notre source congolaise de Bruxelles. Dans son curriculum vitae, Félix Tshisekedi ajoute qu'il a été employé de 1991 à 1993 au service de marketing et archivage de l'assureur Zurich/Vita; qu'il a travaillé, de 1996 à 2001, à la "gestion des tournées de distribution et de la comptabilité" de sa propre entreprise "de distribution de courriers et colis"; et qu'il fut "agent à la poste de

Bruxelles 5", de 2003 à 2006.

Le scandale du faux diplôme

Mais, dans le même curriculum vitae, Félix Tshisekedi s'attribue trois diplômes, plus tard résumés à un seul, "marketing et communication à l'ICC de Bruxelles", diplôme qui n'existe pas, comme l'a confirmé vendredi dernier la justice belge. L'UDPS dit aujourd'hui que Félix "n'a jamais déposé un quelconque document portant le titre de diplôme, ni d'attestation tenant lieu de diplôme" pour officialiser sa candidature à la présidentielle, en 2018, mais une "attestation des services rendus". L'article 104 de la loi électorale exige, en effet, pour être candidat à la présidence, soit "un diplôme d'études supérieures ou universitaires" soit une "attestation justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine politique, administratif ou socio-économique".

Or, si Félix Tshisekedi a été élu député national lors des élections jugées "non crédibles" de 2011, il n'a jamais siégé, son père Étienne entendant ainsi protester contre la fraude à la présidentielle dont il était vraisemblablement victime au profit de Joseph Kabila. Ce dernier se maintint au pouvoir, désavoué par ses pairs au point de n'avoir que le très controversé président du Zimbabwe, Robert Mugabe, pour assister à sa prestation de serment.

Peu assidu aux études

Quand le scandale sur les faux diplômes du candidat à la présidence éclate, en 2018, l'UDPS tente de redorer l'image de Félix Tshisekedi en indiquant que c'est la répression contre son père qui a interrompu sa scolarité. De fait, M^{me} Tshisekedi et les enfants ont été forcés d'accompagner Étienne Tshisekedi lorsque ce dernier sera relégué dans son village natal, au Kasai oriental. Mais, à l'époque, en 1983, Félix Tshisekedi a déjà 20 ans. Et 22 ans lorsque se termine cette relégation pour tous sauf Étienne. Difficile de croire que ce sont ces deux ans de vie au village qui ont saboté les études du jeune homme.

M^{re} Jean-Joseph Mukendi, avocat de l'UDPS, s'insurge, quand *La Libre Belgique* l'interroge. "C'est justement parce que c'est quelqu'un qui est né avec une cuillère d'argent dans la bouche qu'il est remarquable d'avoir accepté des petits boulots à Bruxelles pour survivre ; c'est pour cela qu'il connaît bien le cœur du petit peuple. Au Kasai, au village, il fallait aller chercher l'eau au ruisseau et il n'y avait pas d'électricité ; ça l'a formé." M^{re} Mukendi assure que si Félix n'a "terminé l'école secondaire à Mbuji Mayi", chef-lieu du Kasai oriental, durant la première relégation de son père, qu'à plus de 20 ans et non 18, "à l'époque, c'était un âge normal" pour finir le lycée.

Se rallier ou pas : l'UDPS hésite

L'avocat ajoute que, contrairement à ce qui se dit depuis des années dans la communauté congolaise de Bruxelles, "ce n'est pas Maman Marthe qui l'a

poussé au sein du parti", faisant pression sur Tshisekedi père pour qu'il lui donne un poste important à l'UDPS : "Félix a commencé tout en bas, à la cellule du parti à Leuven, jusqu'à accéder au secrétariat national.

C'est lui qui avait le plus de dispositions politiques. Il a fait un parcours de combattant."

Quand meurt le patriarche, en février 2017, pourtant, l'UDPS est secouée par de fortes tensions lorsqu'il est question que Félix remplace son père. Une partie des cadres reproche au fils Tshisekedi de n'avoir jamais milité au Congo, d'avoir vécu plus longtemps en Europe qu'au pays. Mais le parti, englué dans un culte à la personnalité d'Étienne Tshisekedi, fait le choix du nom. Ce sera donc Félix.

Bien qu'il n'ait pas montré de qualités de meneur d'hommes – il est moins teigneux que son père, mais moins courageux aussi – le 31 mars 2018, Félix est élu président de l'UDPS et son candidat à la présidentielle. Durant les mois suivants, l'opposition congolaise travaille à s'unir. Le principal rival de Kabila, l'ex-gouverneur du Katanga Moïse Katumbi dissident kabiliste – est écarté de la course à la présidence par des poursuites judiciaires considérées comme politiquement motivées. L'ex-candidat malheureux à la présidence contre Kabila en 2006, Jean-Pierre Bemba, est rejeté en raison de sa condamnation pour subornation de témoins par la Cour pénale internationale. Félix Tshisekedi est le seul poids lourd admis à concourir contre le président sortant.

La signature trahie

Il a donc le vent en poupe lorsque l'opposition réunie se met d'accord pour désigner un candidat unique à la présidentielle de décembre 2018 ; il jure solennellement, comme les six autres chefs de parti, qu'il œuvrera à l'élection de celui d'entre eux qui sera choisi par eux, à bulletins secrets, à Genève, sous l'égide de la Fondation Kofi Annan, le 11 novembre 2018. Surprise : c'est Martin Fayulu, peu connu en dehors de la capitale et du Bandundu de ses parents, qui est élu. Apparemment, Tshisekedi et son principal rival, Vital Kamerhe – peu prisé hors de son Sud-Kivu natal en raison de ses nombreux changements d'allégeance – ont voté chacun pour un "petit" candidat, afin de ne pas favoriser l'autre.

Félix Tshisekedi accepte le résultat du vote et annonce qu'il va en convaincre sa base, avant de changer d'avis le lendemain et annoncer qu'"à la demande de sa base", il reste candidat, allié à Kamerhe. Ce retournement de veste déconsidère largement Félix Tshisekedi ; nombreux sont les opposants qui crient, désormais, dans les manifestations publiques, qu'ils voteront Fayulu pour se venger de cette "trahison" de l'unité de l'opposition. Et Fayulu acquiert en quelques semaines une aura grandissante, visible à l'engouement des foules pour celui qui devait être le candidat unique de l'opposition et fait

face avec courage à la répression violente de ses meetings électoraux et de ses sympathisants.

Que fera Félix Tshisekedi de son pouvoir ?

Le 10 janvier 2019, la Ceni annonce l'élection de Félix Tshisekedi, au milieu d'accusations de partage négocié du pouvoir avec Kabila. Ces bruits sont renforcés par l'annonce de la Ceni – qui ne fournit pas le détail des votes, bureau par bureau, comme requis par la loi – d'une victoire écrasante des kabilis-

tes aux provinciales et aux législatives nationales, ce qui met l'Assemblée nationale et le Sénat (élu indirectement par les assemblées provinciales) aux mains du régime sortant.

Cette disposition institutionnelle laisse-t-elle présager un long bras de fer entre le nouveau chef de l'Etat et le pouvoir législatif, contrôlé par Kabila ? Inexpérimenté, Félix Tshisekedi sera-t-il le jouet de son prédécesseur ? Le bon vivant bruxellois préférera-t-il éviter les problèmes et être un roi fainéant ?